



APPEL DE PRODUITS

# La Boutique vous fait briller !



Date limite pour  
soumettre votre candidature :  
**10 mai 2024**

[appeldeproduits@assnat.qc.ca](mailto:appeldeproduits@assnat.qc.ca)

Présentation de la Boutique .....	3
Nature des produits recherchés.....	4
Conditions d’admissibilité.....	5
Engagement des parties .....	7
Sélection des produits .....	8
Appel de produits – calendrier .....	9
Procédure pour soumettre un produit .....	10
Coordonnées .....	11



# Présentation de la Boutique

L'inauguration du pavillon d'accueil en 2019 a positionné l'Assemblée nationale du Québec comme une institution moderne, vivante et accessible à la population. La Boutique de l'Assemblée a profité de cette occasion pour revoir complètement son offre et proposer un nouvel espace plus grand, plus beau, au centre du parcours du visiteur. L'Assemblée nationale accueille d'ailleurs une centaine de visiteurs chaque jour.

Afin de faire découvrir aux citoyens, aux citoyennes et aux visiteurs des produits uniques et distinctifs, la Boutique sollicite les artistes, artisans, artisanes, producteurs et productrices du Québec et les invite à proposer leurs produits. L'appel de produits est en cours du 8 avril au 10 mai 2024.

La clientèle de la Boutique se compose notamment de parlementaires, de fonctionnaires qui travaillent dans le secteur de la colline Parlementaire, de citoyennes, de citoyens, de touristes et de divers groupes de visiteurs.

## **La Boutique a également comme objectifs de :**

- Mettre en lumière les talents et le savoir-faire québécois;
- Faire rayonner toutes les régions du Québec;
- Mettre en valeur la qualité des produits d'ici.



# Nature des produits recherchés

## Quel type de produits peut-on soumettre?

Le produit doit être conçu et fabriqué majoritairement au Québec. La Boutique de l'Assemblée nationale souhaite offrir à ses clientèles une diversité de produits.

## Les produits soumis doivent s'inscrire dans l'une ou l'autre des grandes catégories suivantes :

- Produits du terroir (non réfrigérés)
- Joaillerie
- Articles de maison
- Art de petits formats et artisanat
- Enfant et divertissement
- Objets utilitaires
- Vêtements et accessoires
- Autres

Il peut s'agir de produits déjà existants, d'une nouvelle gamme, d'un produit qui serait exclusif à la Boutique de l'Assemblée nationale ou dont l'Assemblée serait le seul distributeur. Toutes les avenues sont possibles si les conditions d'admissibilité et les critères de sélection sont satisfaits.



# Conditions d'admissibilité

## Qui peut soumettre un produit?

### Sont autorisés à soumettre une proposition :

- Artistes, artisans et artisanes de la relève, de niveaux intermédiaire ou professionnel;
- Productrices reconnues ou producteurs reconnus de l'industrie agroalimentaire;
- Petites entreprises.

Les personnes intéressées à soumettre un produit doivent être de citoyenneté canadienne ou avoir obtenu leur résidence permanente du gouvernement canadien. Les personnes doivent également être domiciliées au Québec depuis au moins un an. Pour les entreprises, celles-ci doivent mener leurs activités au Québec et être enregistrées au registre des entreprises du Québec (lorsqu'applicable).

## Conditions d'admissibilité des candidatures

### Les produits proposés doivent respecter les conditions suivantes :

- Respecter l'institution, son image et les valeurs démocratiques;
- Être neutres et non partisans;
- Être majoritairement conçus et fabriqués au Québec;
- S'inscrire dans une des catégories ciblées;
- Respecter les modalités d'affichage et d'inscription en français selon les lois et règlements en vigueur<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour tout produit acquis au moyen d'un contrat d'approvisionnement conclu avec une personne morale ou une entreprise, toute inscription doit être rédigée en français (directement sur le produit, sur son contenant, sur son emballage, sur un document ou un objet l'accompagnant, y compris le mode d'emploi et les certificats de garantie). Le texte français d'une inscription sur un produit peut être assorti d'une ou plusieurs traductions. Cependant, les inscriptions rédigées dans une autre langue ne doivent pas l'emporter sur celles en français ou être accessibles (ex. : en ligne) dans des conditions plus favorables que celles rédigées en français.



## Bonifier son dossier de candidature

La Boutique encourage les personnes et les entreprises soumettant leur produit à adopter une démarche qui s'inscrit dans le développement écoresponsable. Pour connaître des mesures susceptibles de définir votre produit comme étant écoresponsable, nous vous invitons à consulter [l'aide-mémoire](#).



# Engagement des parties

## Engagement des personnes ou des entreprises qui soumettent un produit

### Les personnes ou entreprises doivent :

- Respecter leur engagement d'exclusivité, lorsqu'applicable;
- Être en mesure de fournir et d'expédier rapidement les produits lors d'une commande;
- S'engager à offrir une qualité de produit constante.

## Engagement de la Boutique de l'Assemblée nationale

### La Boutique de l'Assemblée nationale s'engage vis-à-vis des personnes ou des entreprises sélectionnées à :

- Respecter le prix de vente de chaque produit comme entendu entre les deux parties;
- Faire la promotion du caractère exclusif quand un produit est vendu uniquement à la Boutique;
- Entreposer et présenter les produits de façon à en assurer leur qualité.



# Sélection des produits

## Comment les produits seront-ils choisis?

### Les produits seront sélectionnés :

- En fonction d'assurer un équilibre entre les catégories et la provenance des produits;
- En fonction des stocks en cours et des produits déjà en vente;
- En fonction des capacités de la Boutique en matière d'espaces de présentation et d'entreposage;
- Selon la garantie d'un approvisionnement régulier et facile;
- Selon la garantie d'une qualité de produit constante.

### Critères d'évaluation

#### Pertinence du produit

- Concordance avec les objectifs de la Boutique et la mission de l'Assemblée nationale.
- Pertinence par rapport aux clientèles cibles de la Boutique.
- Pertinence par rapport à l'éventail des autres produits déjà en stock.

#### Qualité de la candidature et du produit

- Qualité du dossier présenté et de la clarté de la proposition.
- Qualité du produit, de ses matériaux et de sa présentation.
- Originalité.
- Caractère distinctif.
- Caractère représentatif des talents et du savoir-faire au Québec.
- Processus de fabrication au Québec.

#### Engagement du fournisseur

- Peu de points de distribution dans la Ville de Québec.

#### Engagement en matière de développement écoresponsable (atout).



# Appel de produits — calendrier

## Date limite pour soumettre un produit

Les personnes et les entreprises qui souhaitent soumettre leur candidature doivent le faire au plus tard le **10 mai 2024**.

## Analyse des dossiers

La période d'analyse des dossiers par le comité de sélection se déroulera de la **mi-mai à la mi-juin 2024**.

## Rencontre de candidats (optionnelle)

Le comité de sélection pourrait demander à rencontrer certains fournisseurs pour fin de clarification. Ces rencontres, lorsqu'il y a lieu, seront faites en visioconférence ou en présence, à un moment choisi durant la période d'analyse.

## Analyse d'échantillons (optionnelle)

Le comité de sélection pourrait demander à obtenir un échantillon de produit de certains fournisseurs pour documenter l'analyse et ainsi l'étayer. Les demandes d'échantillon se feront pendant la période d'analyse.

## Communication de la décision du comité de sélection

La décision du comité de sélection sera prise à la fin du mois de **juin 2024**. Toutes les personnes et entreprises ayant soumis une candidature seront contactées au plus tard le **28 juin 2024**.



# Procédure pour soumettre un produit

## Étape 1 : Préparer son dossier de candidature

### Liste des documents à joindre à votre dossier de candidature en ligne :

- (Pour les entreprises) un bilan sommaire de l'entreprise : mission, activités, principales réalisations (dates, contexte, descriptions, photos, vidéos ou liens vers du contenu Web);
- (Pour les artistes, artisans et artisanes) un portfolio présentant les principales réalisations;
- Tout autre document appuyant la proposition (facultatif).

## Étape 2 : Soumettre sa candidature

Les personnes intéressées doivent transmettre leur [dossier de candidature en ligne](#) avant la date limite fixée au **10 mai 2024 à 23 h 59**.



# Coordonnées

Pour toute question concernant l'appel de produits, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe de la Boutique de l'Assemblée nationale.

Ginette Dombrowski, équipe de la Boutique  
418 643-8785

[appeldeproduits@assnat.qc.ca](mailto:appeldeproduits@assnat.qc.ca)

[www.assnat.qc.ca/boutique](http://www.assnat.qc.ca/boutique)



Collection Assemblée nationale.